



RESSOURCES ET ORIENTATION DE SOUS-SUBVENTION

ADVANCING PARTNERS & COMMUNITIES

PLAN DE SURVEILLANCE DE CONFORMITE DE LA PLANIFICATION FAMILIALE
POUR LES BENEFICIAIRES DE SOUS-SUBVENTIONS



Advancing Partners & Communities

Advancing Partners & Communities (APC) est un accord de coopération de cinq ans financé par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) en vertu de l'Accord No. AID-OAA-A-12-00047, à compter du 1er octobre 2012. APC est mis en œuvre par JSI Research & Training Institute, Inc., en collaboration avec FHI 360. Le projet se concentre sur la promotion et le soutien des programmes communautaires visant à améliorer la santé globale des communautés et atteindre d'autres impacts liés à la santé, en particulier par rapport à la planification familiale. APC fournit un leadership global pour la programmation communautaire, l'exécution et la gestion des sous-subsventions d'un montant moyen ou faible, soutient la réforme d'approvisionnement en préparant des allocations pour exécution par l'USAID, et renforce les capacités techniques des organisations à mettre en œuvre des programmes efficaces.

JSI RESEARCH & TRAINING INSTITUTE, INC.

1616 Fort Myer Drive, 16th Floor
Arlington, VA 22209 USA
Téléphone: 703-528-7474
Fax: 703-528-7480
Email: info@advancingpartners.org
Web: advancingpartners.org

ADVANCING PARTNERS & COMMUNITIES

**PLAN DE SURVEILLANCE DE CONFORMITE DE LA PLANIFICATION
FAMILIALE
POUR LES BENEFICIAIRES DE SOUS-SUBVENTIONS**

Cette publication a été produite par Advancing Partners & Communities (APC), un accord de coopération de cinq ans financé par l'Agence Américaine pour le Développement International en vertu de l'Accord n° AID-OAA-A-12-00047, à compter du 1er octobre 2012. Les opinions exprimées par les auteurs dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Agence Américaine pour le Développement International ou du gouvernement des États-Unis.

TABLE DES MATIERES

ACRONYMES	VII
------------------------	------------

DIRECTIVES POUR LE PLAN DE SURVEILLANCE DE CONFORMITE DE LA PLANIFICATION FAMILIALE	I
--	----------

INTRODUCTION	I
--------------------	---

REGLEMENTS POUR LES PROJETS DE PLANIFICATION FAMILIALE FINANCES PAR L'USAID	I
--	---

Amendement Tiahrt.....	2
------------------------	---

Politique PD-3	3
----------------------	---

Amendement DeConcini.....	3
---------------------------	---

Amendement Livingston	3
-----------------------------	---

Amendement Helms	3
------------------------	---

Amendement Kemp-Kasten.....	4
-----------------------------	---

Amendement Biden.....	4
-----------------------	---

Amendement Siljander	4
----------------------------	---

Amendement Leahy	4
------------------------	---

ORIENTATION SUR LE PLAN DE SURVEILLANCE DE CONFORMITE	4
--	----------

Sections nécessaires pour le plan de surveillance de la conformité de la planification familiale	5
---	---

Activités de prévention	5
-------------------------------	---

Activités de surveillance.....	6
--------------------------------	---

Réponses à d'éventuelles violations	7
---	---

Ressources supplémentaires disponibles	7
--	---

ANNEXE I: MODELE DE PLAN DE CONFORMITE DE L'USAID SUR LA PLANIFICATION FAMILIALE	8
---	----------

I. Achèvement du cours d'E-Learning.....	8
--	---

II. Evaluation des risques sur la conformité de la planification familiale volontaire.....	8
--	---

III. Lettre de certification pour les ONG	10
---	----

ANNEXE 2 : EXIGENCES LEGALES DE L'USAID SUR LA PLANIFICATION FAMILIALE.....	13
--	-----------

ANNEXE 3 : PRINCIPAUX DOCUMENTS RELATIFS AUX EXIGENCES DE PLANIFICATION FAMILIALE	15
--	-----------

ANNEXE 4 : EXEMPLE DE LISTE DE CONTROLE POUR LA CONFORMITE DE SURVEILLANCE AUX EXIGENCES DE L'USAID SUR LA PF	17
--	-----------

A. Respect des politiques et des règlements	17
B. Observation du point de prestation de services.....	20
C. Activités de gestion du programme.....	20
D. Résultats des visites	21

ACRONYMES

APC	Advancing Partners & Communities
CBD	community-based distributor
CBFP	community-based family planning
CHW	community health worker
FP	family planning
NGO	non-governmental organization
PIO	public international organization
PVO	private voluntary organization
SDP	service delivery point
USAID	U.S. Agency for International Development
USG	United States Government
VS	voluntary sterilization
VMMC	Voluntary Medical Male Circumcision

DIRECTIVES POUR LE PLAN DE SURVEILLANCE DE CONFORMITE DE LA PLANIFICATION FAMILIALE

INTRODUCTION

Ce document sert à deux fins : (1) de fournir des informations sur les exigences législatives et politiques sur la planification familiale (PF) du gouvernement américain (USG), et (2) de fournir aux récipiendaires de fonds de l'USAID les exigences et ressources pour développer un plan de Surveillance de Conformité de la PF.

L'USAID exige que tous les projets qui offrent des services de PF pour compléter un plan indiquant comment permettra d'éviter les infractions à la loi, de surveiller les activités du projet, et de répondre en cas de violation. C'est la responsabilité de tous les bénéficiaires de financement de l'USAID (et leurs sous-subsventions, le cas échéant) afin de développer et mettre en œuvre leurs projets conformément à la politique du gouvernement américain (USG) et les lois du pays d'accueil. Toutes les exigences s'appliquent à la fois aux bénéficiaires américains et étrangers.

En plus de votre Plan de Surveillance de Conformité de la PF écrit, tous les bénéficiaires doivent examiner les directives au moins une fois par an et évaluer un échantillon de sites sur le terrain pour assurer la conformité. Cette documentation doit rester sur fichier au cas où l'USAID procéderait à un audit sur place sur la réglementation de la PF.

REGLEMENTS POUR LES PROJETS DE PLANIFICATION FAMILIALE FINANCES PAR L'USAID

La section suivante présente un bref aperçu des principales exigences de planification familiale du gouvernement américain (USG). Pour un résumé de toutes les exigences de planification familiale du gouvernement américain, voir l'Annexe 2. Tous les bénéficiaires de l'USAID doivent examiner et se familiariser avec les politiques et les exigences. De plus amples informations peuvent être obtenues à <http://www.usaid.gov/what-we-do/global-health/family-planning/usaid-family-planning-guiding-principles-and-us-0>, ou les pages web de ressources soulignées dans l'Annexe 3.

Toutes les exigences s'appliquent à toutes les entités recevant une aide PF de l'USAID (par exemple, les organisations non gouvernementales américaines [ONG], les ONG étrangères, les organisations internationales publiques [OIP], et les gouvernements). Les ONG comprendraient, par exemple, les organisations à but non lucratif, les établissements privés d'enseignement supérieur, et les organisations commerciales.

Toutes les exigences s'appliquent à tous les types de mécanismes de financement de l'USAID, y compris les contrats, les accords de coopération, et les subventions. Tous les bénéficiaires de financement mettant en œuvre des activités de PF sont tenus de se conformer aux exigences législatives de l'USAID. Certaines des exigences législatives ci-dessous s'appliquent à tous les

financements d'aide à l'étranger, tandis que d'autres ne s'appliquent qu'aux fonds pour les activités de PF.

Dans l'ensemble, l'USAID met la priorité sur la garantie que ses activités de Planification Familiale/Santé Reproductive (PF/SR) adhèrent aux principes de bénévolat et de choix éclairé.

- *Bénévolat* est le principe de compter sur l'action volontaire. Il est en outre défini comme une décision fondée sur l'exercice du libre choix qui n'est pas obtenue par des incitations spécifiques ou d'un élément de force, fraude, tromperie, contrainte ou autres formes de contrainte ou de tromperie.
- *Choix éclairé*, tel que défini par l'USAID, est d'inclure l'accès efficace à l'information sur les choix de planification familiale et aux conseils, services, et fournitures nécessaires pour aider les personnes à choisir d'obtenir ou décliner les services; de rechercher, obtenir, et assurer le suivi d'une référence; ou simplement de considérer la question en profondeur.

Amendement Tiahrt

Adopté par le Congrès en 1999, l'Amendement Tiahrt énonce les exigences pour des projets de PF volontaires financés par l'USAID. L'Amendement a renforcé la nécessité pour déterminer et assurer le choix individuel et la volonté lors de l'introduction et la prestation de services de PF.

L'Amendement Tiahrt s'applique aux activités de PF financées par un compte de l'USAID, plus spécifiquement aux projets de prestation de services de PF qui reçoivent une aide PF de l'USAID. Il s'applique aux projets fournissant des fonds, une assistance technique, des produits de base, et une formation liée à la PF.

Il y a cinq exigences principales de l'Amendement Tiahrt :

1. Les prestataires de service ou agents de référence ne doivent pas mettre en œuvre ou faire l'objet de quotas/objectifs concernant le nombre de naissances, des accepteurs de planification familiale, or accepteurs d'une méthode particulière de PF.
2. Pas de paiements, de mesures d'incitation, de paiements illicites, ou de récompenses financières doivent être fournis à des personnes en échange de devenir des accepteurs ou de programmer le personnel à achever des objectifs ou des quotas pour le nombre de naissances, des accepteurs de PF, ou des accepteurs d'une méthode particulière de PF.
3. Il ne doit pas y avoir de négation des droits ou des avantages, comme une conséquence de la décision d'une personne de ne pas accepter la PF.
4. Les accepteurs de PF doivent recevoir des informations compréhensibles sur les avantages et les risques à la santé de la méthode choisie.
5. Les médicaments expérimentaux contraceptifs et les dispositifs, et les procédures médicales ne peuvent être fournis que dans le cadre d'une étude scientifique dans laquelle les participants sont conseillés sur les risques potentiels et les avantages.

Une seule infraction des exigences (1), (2), (3) ou (5), et une tendance ou pratique de violation de l'exigence (4) doit être signalé par l'USAID au Congrès dans les 60 jours de la décision de l'Administrateur de l'USAID qu'une infraction a été commise.

Politique PD-3

PD-3 est une politique de l'USAID qui est compatible avec l'Amendement Tiahrt. PD-3 concerne la stérilisation volontaire (VS). PD-3 est complémentaire à Tiahrt en ce qu'elle exige que les clients donnent leur consentement éclairé pour une procédure de stérilisation.

- *Consentement éclairé* est défini comme le consentement volontaire, de la personne après avoir été informée des procédures chirurgicales à suivre, les malaises et les risques qui en découlent, les avantages attendus, la disponibilité d'options de planification familiale, le but de l'opération et son caractère irréversible, et la possibilité de retirer son consentement à tout moment avant l'opération.

-

La politique PD-3 présente les exigences principales suivantes :

- I. Consentement éclairé par écrit précédant la procédure.
- II. Access facile à d'autres méthodes de PF.
- III. Paiements ne peuvent pas être utilisés comme une incitation à accepter, offrir ou se référer à des services de stérilisation volontaire (VS) (certains paiements ne sont pas considérés comme des incitations à condition qu'ils soient raisonnables et en rapport avec la procédure).

Les exigences PD-3 doivent être appliquées si les fonds de l'USAID sont utilisés pour le soutien total ou partiel de la performance des activités de VS.

Amendement DeConcini

L'Amendement DeConcini exige que tous les projets de PF offrent, que ce soit directement ou par référence, un large éventail de méthodes et de services de PF. Cela s'applique à tous les fonds utilisés pour les activités de PF.

Amendement Livingston

L'Amendement Livingston garantit que les applicant aux subventions pour la PF naturelle ne seront pas victimes de discrimination en raison de leur engagement religieux ou de conscience à ne proposer que la PF naturelle. Cependant, ces candidats doivent toujours se conformer à l'Amendement DeConcini concernant l'orientation et des informations sur d'autres méthodes s'ils reçoivent des fonds du gouvernement américain pour des activités de PF.

Amendement Helms

L'Amendement Helms stipule qu'aucun financement offert par le gouvernement américain en vertu du Foreign Assistance Act peut être utilisé par un bénéficiaire (y compris les ONG américaines, les ONG étrangères, les Organisations Internationales Publiques [PIO], et les gouvernements) pour payer la pratique de l'avortement comme une méthode de PF ou pour motiver ou forcer toute personne à

pratiquer des avortements.

Amendement Kemp-Kasten

L'Amendement Kemp-Kasten exige qu'aucun fonds fournis par le gouvernement américain en vertu du Foreign Assistance Act ne puisse être mis à la disposition d'une organisation qui prend en charge la gestion de programmes impliquant un avortement ou stérilisation involontaires.

Amendement Biden

L'Amendement Biden stipule qu'aucun financement fourni par le gouvernement américain en vertu du Foreign Assistance Act peut être utilisé pour payer pour toute recherche biomédicale qui se rapporte, en totalité, ou partiellement, aux méthodes de, ou la performance d'avortements ou de stérilisation involontaire comme moyen de PF.

Amendement Siljander

L'Amendement Siljander exige qu'aucuns fonds fournis par le gouvernement américain en vertu du Foreign Assistance Act ne puissent être utilisés pour faire pression en faveur ou contre l'avortement.

Amendement Leahy

Finalement, l'Amendement Leahy précise que le terme "motiver," en ce qui concerne l'Amendement Helms, ne doit pas être interprété de manière à interdire l'accès, conformément à législation locale, à des informations ou conseils sur toutes les options de grossesse. Cela s'applique à tous les bénéficiaires de financement sous le Foreign Assistance Act du gouvernement américain.

ORIENTATION SUR LE PLAN DE SURVEILLANCE DE CONFORMITE

Les bénéficiaires de financement de l'USAID doivent assurer le respect des exigences du gouvernement américain sur la PF décrites ci-dessus à travers des activités pour prévenir les violations, promouvoir la surveillance continue des activités de PF, et fournir une réponse active en cas de violation (des descriptions détaillées de chaque se trouvent ci-dessous). Votre Compliance Monitoring Plan est dû au début de votre projet, cependant, il est encouragé que tous les bénéficiaires examine et modifient le plan de conformité après six mois de mise en œuvre et annuellement par la suite afin de refléter tout changement aux activités du projet.

Le plan de conformité doit montrer toutes les mesures que vous prendrez pour vous assurer que votre projet est conforme à toutes les exigences législatives du gouvernement américain et la politique de l'USAID. Le plan doit illustrer les étapes que votre projet prendra pour s'assurer que les fonds mis à disposition sous votre attribution ne seront pas utilisés pour contraindre toute personne à pratiquer des méthodes de PF incompatibles avec leur convictions morales, philosophiques ou religieuses. Le plan devrait également montrer comment les activités du projet protégeront les droits, la santé, et le bien-être de toutes personnes qui participent au programme.

Sections nécessaires pour le plan de surveillance de la conformité de la planification familiale

Un modèle de plan de surveillance de la conformité de la PF se trouve dans l'Annexe I. Au minimum, votre plan de surveillance de la conformité de la PF devrait inclure les sections suivantes :

- 1) Des certificats d'achèvement pour tout le personnel travaillant sur le projet du cours d'e-learning de l'USAID sur les exigences aux Etats-Unis sur l'avortement et la PF-2013
- 2) L'évaluation des risques de la planification familiale volontaire
- 3) Une lettre de certification complétée par les ONG
- 4) L'analyse de l'applicabilité des exigences législatives et politiques la table des activités soutenues par l'USAID.

Activités de Prévention

La prévention fait référence aux activités menées pour atténuer toutes les vulnérabilités potentielles ou violations aux exigences de PF du gouvernement américain ou de l'USAID. Les activités comprennent la formation du personnel sur les règlements du gouvernement américain et de l'USAID sur la PF et la diffusion d'informations aux clients, relatives au volontariat et le choix éclairé. Chaque bénéficiaire doit s'assurer que tout personnel de projet et les partenaires sont informés des exigences de PF légales et réglementaires du gouvernement américain et fournir une formation sur les exigences pertinentes. Les bénéficiaires doivent aussi mettre en œuvre un plan systématique visant à s'assurer que les activités de prévention sont diffusées aux bénéficiaires du projet et sont compris dans le plan de travail du projet. En tant que bénéficiaire vous êtes tenu de mettre en œuvre deux principales activités de prévention : 1) formation et 2) distribution de matériel électronique.

- 1) Formation : Un cours d'e-learning, [U.S. Abortion and FP Requirements 2013](http://www.globalhealthlearning.org/course/us-abortion-and-fp-requirements-2013), sur la conformité aux exigences de PF est disponible sur le site web Global Health E-learning, <http://www.globalhealthlearning.org/course/us-abortion-and-fp-requirements-2013>. Tout le personnel clé du Siège et des sites de projet (y compris les gestionnaires de programmes) doivent compléter ce cours. Le cours est offert en anglais, espagnol et portugais.
- 2) Certification du personnel ou formation du prestataire : le personnel du projet, les agents de santé communautaires (ASC), ou autres bénéficiaires de projet doivent être décernés des certificats constatant la réalisation de la formation. Ces certificats doivent être disponibles pour afficher dans la clinique ou à emporter avec eux, dans le cas des agents de santé communautaires.

- 3) Distribution de matériel éducatif : les bénéficiaires fourniront des graphiques sur l'Amendement Tiaht, des outils de travail, et autres documents pertinents aux groupes concernés (par exemple, les sous partenaires et les prestataires individuels) et de développer des accords mutuels sur où et comment ils seront affichés. Les outils de travaux ou autre matériel doivent refléter un message similaire au graphique de l'Amendement Tiaht.

Activités de surveillance

Les activités de surveillance devraient être de deux ordres : (1) suivre la réalisation des activités de prévention énumérées dans la section précédente et (2) suivre les activités du programme selon votre plan de travail afin de s'assurer que toutes les exigences du gouvernement américain et de l'USAID sur la PF sont remplies. La surveillance de la conformité devrait être intégrée dans les systèmes et activités de suivi de projet régulières et habituelles. La raison pour cela est de faire une utilisation efficace des ressources disponibles et réduire les processus et procédures encombrantes. Cela permettra également la collecte régulière et la communication des données et permettra de renforcer l'importance de se conformer aux exigences.

Les bénéficiaires doivent détailler toutes les activités de surveillance dans leur Plan de Surveillance de la Conformité de PF (dans le tableau *Analysis of Applicability of Legislative and Policy Requirements to USAID-Supported Activities*). Pour des idées sur la façon de contrôler ces activités, veuillez voir l'Annexe 4 qui contient un *exemple de liste de contrôle sur Monitoring Compliance with USAID FP Requirements*.

Lors de l'examen des activités de surveillance, vous devriez considérer :

- 1) Le type d'activités de surveillance peut comprendre la formation du personnel, les visites de supervision, l'observation, le suivi des rapports, etc.
- 2) Les indicateurs, et les données correspondantes, qui seront utilisées pour surveiller la conformité peuvent inclure :
 - Documentation de la date de commande et de distribution des outils de travail décrivant différentes méthodes de PF distribuées aux agents de santé communautaires
 - Documentation de la date de commande et la distribution dans les sites de prestation de services des affiches murales décrivant différentes méthodes de PF
 - Description des activités de surveillance menées visant à évaluer la conformité aux règlements de PF
 - Description des formations de personnel de projet ou prestataires menés pour assurer la conformité.

Les données recueillies au cours de ce processus doivent être facilement accessibles et agrégées pour toute information nécessaire à l'USAID.

Réponse à d'éventuelles violations

Des mécanismes stricts doivent être mis en place pour répondre à toute éventuelle vulnérabilité ou violation constatées au cours des visites de supervision, pendant la surveillance de routine, ou comme souligné par le personnel du projet. Si les bénéficiaires soupçonnent qu'un partenaire ne respecte pas les politiques de PF, ils sont tenus de le signaler à des personnes clé au niveau des pays, ainsi qu'au point de contact de leur bailleur de fonds, comme prévu dans le plan de conformité. It is important to carefully evaluate suspected non-compliance and to maintain adherence to the response plan as laid out in the organization's compliance plan, which should include a process for investigating a suspected vulnerability.

Ressources Supplémentaires Disponibles

Veillez voir l'Annexe 3 pour des ressources supplémentaires sur les exigences de la PF, le matériel de formation ou les outils de travail.

ANNEXE I: MODELE DE PLAN DE CONFORMITE DE L'USAID SUR LA PLANIFICATION FAMILIALE

I. ACHEVEMENT DU COURS D'E-LEARNING

Inclure une liste de tout le personnel, y compris le nom et le titre, les dates d'achèvement du cours d'e-learning de l'USAID sur les exigences du gouvernement américain sur l'avortement et la PF. Les certificats d'achèvement devraient être inclus ; ceux-ci peuvent être joints en annexe.

Actuellement, ce cours de formation est uniquement disponible en anglais, espagnol et portugais. Veuillez contacter le point de contact de votre bailleur de fonds si la langue est un obstacle pour satisfaire cette exigence.

II. EVALUATION DES RISQUES SUR LA CONFORMITE DE LA PLANIFICATION FAMILIALE VOLONTAIRE

Date : _____

Pays : _____

Organisation: _____

Organisation est aux E.U _____ ou à l'étranger _____ (Cochez la case correspondante)

Contexte du pays

Est-ce-que la pratique de l'avortement est officiellement légale ou illégale dans ce pays?

Y-a-t 'il eut un changement récent dans la légalité des avortements ou tout autre raison pour un changement anticipé dans les deux prochaines années ?

Est-il relativement facile ou difficile d'organiser un avortement dans ce pays ? Veuillez décrire en termes généraux et décrire un exemple représentatif de la façon dont une femme s'arrangerait pour recevoir un avortement ? Est-ce que les personnes pratiquant l'avortement sont suffisamment formées? Est-ce-que les complications médicales sont fréquentes en raison des procédures menées par des praticiens non qualifiés?

Est-ce que les ONG généralement fournissent des conseils sur l'avortement ou des références à des services d'avortement ?

Veillez énumérer tous les programmes de PF financés par l'USAID terminés (fermés) au cours des deux dernières années par votre organisation. Mentionnez le titre du projet, la nature des activités, la valeur totale approximative de la subvention, les dates approximatives et la durée de la subvention, et la source de financement/nom du donateur (par exemple, directement de l'USAID ou d'une organisation intermédiaire) :

Quels postes/titres d'emploi ont un contact direct avec le client en ce qui concerne la discussion et les conseils sur les choix de planification familiale ? Combien de membres du personnel sont dans ces postes ?

Quelles méthodes de planification familiale sont les plus susceptibles d'être promues par votre personnel dans leurs séances de counseling typiques/, dans le partage d'informations ?

Comment vous assurez-vous que votre personnel fournit des informations complètes aux clients sur les choix de PF ?

Avez-vous des directives écrites pour le counseling et comment savez-vous si votre personnel suit ces directives (veuillez fournir une copie) ?

Avez-vous ou quelqu'un dans votre organisation discuté ou fourni des contingents, des incitations (financières ou autres) avec votre personnel ?

Avez-vous affiché les cartes murales de PF de l'USAID dans toutes les cliniques, salles d'attente où les clients peuvent les voir ?

Si vous avez des tableaux muraux, en quelle langue sont-ils ?

Dans quelle mesure est la stérilisation promue et sélectionnées comme une méthode ?

Comment vous assurez-vous que votre personnel fournit des informations complètes sur les avantages et les inconvénients de la méthode de stérilisation ?

Est-ce que les clients signent des documents avant la procédure de stérilisation ? (veuillez fournir une copie)

Est-ce que votre personnel distribue du matériel de PF ? Reçoivent-ils une récompense financière ou le remboursement des coûts de distribution ? Peuvent-ils tirer profit des ventes/de la distribution ? Si des incitations existent varient-elles selon le produit? Veuillez décrire.

III. LETTRE DE CERTIFICATION POUR LES ONG

Adapter la lettre ci-dessous pour votre organisation et la soumettre en annexe sur une lettre à l'entête de votre organisation.

[VEUILLEZ SOUMETTRE AVEC L'ENTETE DE VOTRE ORGANISATION]

A qui cela concerne :

Je certifie par la présente, au nom de **[organisation]** que par l'acceptation de l'USAID **[type de financement] [numéro de l'accord]** de l'USAID, nous comprenons et acceptons de se conformer à toutes les exigences législatives et politiques applicables qui régissent l'assistance financée par le gouvernement américain (USG) pour les activités de planification familiale.

Exigences sur le bénévolat et le choix éclairé

Les déclarations suivantes sont considérées comme applicables à toutes les activités de planification familiale soutenues par le projet :

- Nous ne fixons pas d'objectifs pour le nombre total de naissances, le nombre de client en planification familiale (nouveaux et existant), ou les clients d'une méthode particulière de planification familiale pour les prestataires de services individuels ou les agents de référence.
- Nous n'offrons pas de paiement d'incitatifs, corruptions, de pourboires, ou de récompense financière aux personnes lorsqu'elles acceptent la planification familiale, ou au personnel de programme qui atteignent des objectifs pour le nombre total de naissances, le nombre de clients en planification familiale, ou les clients d'une particulière méthode de planification familiale.
- We do not deny any rights or benefits – such as access to health care – to a person who decides not to accept family planning.
- Nous nous assurons que les clients en planification familiale reçoivent des informations complètes, faciles à comprendre sur les avantages et les risques de santé d'une grande variété de méthodes de planification familiale afin qu'ils puissent faire un choix éclairé sur quelle méthode est la meilleure pour eux. Les informations doivent être fournies sous plusieurs formes (counseling, affiches, brochures, encarts, etc.)
- Nous n'offrons que des contraceptifs expérimentaux et des procédures médicales dans le cadre d'une étude scientifique dans laquelle les participants sont avisés des risques et des avantages potentiels.

Exigences relatives à la stérilisation volontaire

- Nous assurons et documentons le consentement éclairé volontaire des personnes après qu'elles sont informées des procédures chirurgicales à suivre, des malaises potentiels et des risques, des avantages attendus, la disponibilité d'autres méthodes de planification familiale, et l'option de retirer son consentement à tout moment avant la procédure.
- Nous assurons que des copies des formulaires de consentement éclairé pour chaque procédure sont conservées pendant trois ans.
- Nous assurons un accès facile à toutes autres méthodes de planification familiale dans des endroits qui offrent la stérilisation volontaire.
- Nous n'offrons pas de paiement d'incitatifs, corruptions, de pourboires, ou de récompense financière aux personnes lorsqu'elles acceptent la planification familiale, ou au personnel de programme qui atteignent des objectifs pour le nombre total de naissances, le nombre de clients en planification familiale, ou les clients d'une particulière méthode de planification familiale.

Exigences relatives à l'avortement

Les déclarations suivantes sont considérées comme applicables à toutes les activités de planification familiale soutenues par le projet :

- Nous n'utiliserons pas de fonds du gouvernement américain pour financer la pratique d'avortement comme méthode de planification familiale ou pour motiver ou contraindre toute personne à pratiquer des avortements.

- Nous ferons en sorte que “motiver,” en ce qui concerne l’aide à la planification familiale, ne doit pas être interprété comme interdire la mise à disposition, conformément à la législation locale, d’informations ou de counseling sur toutes les options de grossesse.
- Nous ne faisons pas de recherche biomédicale liée à l’avortement ou la stérilisation involontaire comme moyen de planification familiale avec des fonds du gouvernement américain.
- Nous ne faisons pas pression pour ou contre l’avortement avec des fonds du gouvernement américain.

Cordialement,

NOM
TITRE
CONTACT

IV. TABLEAU D’ANALYSE D’APPLICATION DES EXIGENCES LEGISLATIVES ET POLITIQUES AUX ACTIVITES SOUTENUES PAR L’USAID

Complétez le tableau ci-dessous pour votre projet. Le tableau doit fournir un aperçu des activités de PF mis en œuvre dans votre projet, l’emplacement géographique où ils seront mis en œuvre, ainsi qu’un aperçu de la façon dont chaque exigence de l’USG ou l’USAID sera atteinte. C’est dans ce tableau où vous noterez les activités de surveillance spécifiques que vous mènerez.

Selon la portée du projet, les activités de surveillance ne sont pas nécessaires pour chaque réglementation. Si un règlement ne s’applique pas, veuillez noter et fournir une explication quant à la raison.

Nom du Projet :			
Activités principales de planification familiale			
Activités		Zone géographique de couverture	
1.			
2.			
3. <i>add additional rows as needed</i>			
Déterminez les exigences applicables			
Exigence	Description des activités	L’exigence s’applique-t-elle ?	Activités de surveillance de conformité nécessaires
DeConcini			

Livingston-Obey			
Tihart			
PD-3			
AP-1			
Exigences applicables à toute assistance étrangère			
Exigence	Activités nécessaires	Activités de surveillance de conformité nécessaires	
Helms	Aucuns fonds ne paient pour pratiquer des avortements comme méthode de PF ou pour motiver ou contraindre toute personne à pratiquer des avortements.		
Leahy			
Biden	Aucuns fonds ne paient pour la recherche biomédicale en ce qui concerne les méthodes ou la pratique d'avortement ou de stérilisation involontaire comme méthode de PF		
Siljander	Aucuns fonds utilisés pour exercer des pressions pour ou contre l'avortement		

ANNEXE 2 : EXIGENCES LEGALES DE L'USAID SUR LA PLANIFICATION FAMILIALE

Provision		
Helms (1973) ⁽¹⁾	Toute aide ⁽²⁾ Toutes entités ⁽⁴⁾ Tous les instruments ⁽⁵⁾	Aucuns des fonds rendus disponibles en vertu de la présente loi peuvent être utilisées pour financer l'exécution d'avortement comme méthode de planification familiale ou de motiver ou de contraindre toute personne à pratiquer des avortements. ⁽⁶⁾⁽⁷⁾
Leahy (1994) ⁽¹⁾	Toute aide ⁽²⁾ Toutes entités ⁽⁴⁾ Tous les instruments ⁽⁵⁾	Aux fins de cette présente loi ou toute autre loi autorisant ou appropriant des fonds pour des programmes du Department of State, des opérations étrangères, et des programmes connexes, le terme "motiver", en ce qui concerne l'aide à la planification familiale, ne peut être interprété à interdire la fourniture, conformément à la loi locale, d'informations ou de counseling sur toutes les options de la grossesse. ⁽⁷⁾⁽⁸⁾
Biden (1981) ⁽¹⁾	Toute aide ⁽²⁾ Toutes entités ⁽⁴⁾ Tous les instruments ⁽⁵⁾	Aucuns des fonds rendus disponibles pour mener à bien la première partie du Foreign Assistance Act de 1961, telle que modifiée, peut être utilisée pour payer toute recherche biomédicale qui se rapporte en totalité ou en partie, aux méthodes de, ou à la pratique d'avortements ou de stérilisation involontaire comme moyen de planification familiale. ⁽⁶⁾⁽⁷⁾
Slijander (1981) ⁽¹⁾	Toute aide ⁽²⁾ Toutes entités ⁽⁴⁾ Tous les instruments ⁽⁵⁾	Aucuns des fonds rendus disponibles en vertu de la présente loi peuvent être utilisés pour exercer des pressions pour ou contre l'avortement. ⁽⁷⁾
Kemp-Kasten (1985) ⁽¹⁾	Toute aide ⁽²⁾ Toutes entités ⁽⁴⁾ Tous les instruments ⁽⁵⁾	Aucuns des fonds mis à la disposition de la présente loi ni les soldes non-engagés de crédits de lois antérieures ne peuvent être mis à la disposition de toute organisation ou programme qui, tel que déterminé par le Président des Etats-Unis, soutient ou participe à la gestion d'un programme d'avortement ou de stérilisation involontaire. Toute décision prise en vertu de la disposition précédente doit être prise au plus tard 6 mois après la date de promulgation de la présente loi, et doit être accompagnée par la preuve et les critères utilisés pour prendre la décision. ⁽⁷⁾
DeConcini (1985) ⁽¹⁾	PF aide ⁽³⁾ Toutes entités ⁽⁴⁾ Tous les instruments ⁽⁵⁾	Afin de réduire le recours à l'avortement dans les pays en développement, les fonds ne seront disponibles que pour les projets de planification familiale volontaire qui offrent, directement ou par référence, ou de l'information sur l'accès à un large éventail de services et méthodes de planification familiale. ⁽⁷⁾
Livingston-Obey (1986) ⁽¹⁾	PF aide ⁽³⁾ Toutes entités ⁽⁴⁾ Tous les instruments ⁽⁵⁾	L'octroi de subventions pour la planification familiale naturelle en vertu de l'article 104 du Foreign Assistance Act de 1961 aucun candidat ne peut être discriminé en raison d'engagement religieux ou de conscience de ce candidat pour offrir que la planification familiale naturelle ; et, en outre, tous les candidats doivent satisfaire les exigences de [l'Amendement DeConcini]. ⁽⁷⁾
Tiahrt (1998) ⁽¹⁾	PF aide ⁽³⁾ Toutes entités ⁽⁴⁾ Tous les instruments ⁽⁵⁾	Un tel projet de planification familiale volontaire devra satisfaire les exigences suivantes : (1) les prestataires de services ou agents de référence dans le projet ne mettront pas en œuvre ou faire l'objet de quotas, ou autres objectifs numériques, du nombre total de naissances, nombre d'accepteurs de planification familiale, ou accepteurs d'une particulière méthode de planification familiale (cette disposition ne doit pas être interprétée de manière à inclure l'utilisation d'estimations quantitatives ou des indicateurs à des fins de budgétisation et planification); (2) le projet ne doit pas inclure des paiement d'incitation, de la corruption, des pourboires, ou de récompense financière à : (A) une personne en

		<p>échange de devenir un accepteur de planification familiale ; ou (B) le personnel du programme pour atteindre un objectif numérique ou quota du nombre total de naissances, le nombre d'accepteurs de planification familiale, ou accepteurs d'une particulière méthode de planification familiale; (3) le projet ne peut refuser aucun droit ou avantage, y compris le droit d'accès à participer à tout programme de bien-être général ou le droit d'accès aux soins de santé, à la suite de la décision de toute personne de ne pas accepter les services de planification familiale ; (4) le projet doit fournir aux accepteurs de planification familiale des informations compréhensibles sur les avantages et les risques de santé de la méthode choisie, y compris les conditions susceptibles de rendre l'utilisation de la méthode à déconseiller et les effets secondaires indésirables connus pour être conséquent à l'utilisation de la méthode; et (5) le projet doit s'assurer que les médicaments et dispositifs contraceptifs expérimentaux et les procédures médicales ne sont fournis que dans le cadre d'une étude scientifique dans laquelle les participants sont avisés des risques et avantages potentiels ; et, pas moins de 60 jours après la date à laquelle l'administrateur de l'USAID va déterminer qu'il y a eu une violation des règles contenues dans ce paragraphe (1), (2), (3), ou (5) de cette condition, ou un motif ou pratique de violations des règles contenues dans le paragraphe (4) de cette provision, l'administrateur doit soumettre aux Committees on Appropriations un rapport contenant une description d'une telle violation et les mesures correctives prises par l'Agence.⁽⁷⁾</p>
<p>Dispositions supplémentaires (1977)⁽¹⁾ (1986)⁽¹⁾</p>	<p>Toute aide⁽²⁾ Toutes entités⁽⁴⁾ Tous instruments⁽⁵⁾</p>	<p>Aucuns des fonds mis à disposition pour mener à bien la première partie de la loi Foreign Assistance Act de 1961, tel que modifiée, peuvent être utilisés pour payer pour la performance de la stérilisation involontaire comme méthode de planification familiale ou de contraindre ou fournir des incitations financières à toute personne de subir des stérilisations.⁽⁶⁾⁽⁷⁾</p> <p>Aucuns des fonds mis à disposition pour mener à bien la première partie de la loi Foreign Assistance Act de 1961, tel que modifiée, peuvent être engagés ou dépensés pour tout pays ou organisation si le Président certifie que l'utilisation de ces fonds par un tel pays ou organisation serait contraire à [l'Amendement Helms, l'Amendement Biden, ou la disposition ci-dessus énumérée comme la première "Disposition Supplémentaire"].⁽⁷⁾</p>

⁽¹⁾ Indique la date l'amendement ou la politique a été adoptée pour la première fois. Sauf indication contraire, l'amendement ou politique reste en vigueur.

⁽²⁾ S'applique à tous les fonds affectés à toute fin prévue par la loi Consolidated Appropriations Act, 2014.

⁽³⁾ S'applique uniquement à l'aide de la planification familiale (de tout compte) affectée en vertu de la loi Consolidated Appropriations Act, 2014.

⁽⁴⁾ S'applique à toutes les entités (par exemple, organisations américaines non-gouvernementales (ONG), organisations étrangères non-gouvernementales (FNGO), organisations publiques internationales (OPI), et gouvernements étrangers).

⁽⁵⁾ S'applique à tous les instruments (par exemple, des subventions, des accords de coopération, des contrats, et SOAG (ou autre accords bilatéraux similaires)).

⁽⁶⁾ Texte de l'article 104(f) de la loi Foreign Assistance Act de 1961, tel que modifié

⁽⁷⁾ Texte de la loi Consolidated Appropriations Act, 2014.

⁽⁸⁾ Le terme "motiver" fait référence au langage de l'Amendement Helms.

ANNEXE 3 : PRINCIPAUX DOCUMENTS RELATIFS AUX EXIGENCES DE PLANIFICATION FAMILIALE

Cette liste donne les noms et les liens aux documents principaux législatifs, politiques et d'orientation sur la PF et le VIH/SIDA.

Général

Pour une liste complète des exigences en matière de planification familiale, ou pour des traductions en espagnol, français, et d'autres langues, allez sur le site web de l'USAID Office of Population and Reproductive Health (<http://www.usaid.gov/what-we-do/global-health>) ou consultez le graphique des politiques sur la planification de l'USAID (ci-dessus). Des documents spécifiques sont énumérés ci-dessous.

Volontariat et choix éclairé /Consentement (Amendement Tiahrt)

- a) Excerpts from HR 4328 “Omnibus Appropriations for FY 1999”, including Tiahrt Amendment: http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/pdabt964.pdf
- b) Requirements for Voluntary Family Planning Projects, The Tiahrt Amendment 1999 Foreign Operations Appropriations Act: <http://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1864/fy99lang.pdf>
- c) Guidance for Implementing the “Tiahrt” Requirements for Voluntary Family Planning Projects: <http://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1864/tiahrtqa.pdf>
- d) Technical Guidance on the “Comprehensible Information” Paragraph of the Tiahrt Clause: <http://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1864/tiajim3b.pdf>
- e) “Do You Know Your Family Planning Choices?” Chart: http://www.fphandbook.org/sites/default/files/wallchart_english_2012.pdf
- f) USAID Policy Paper on Population Assistance, September 1982: <http://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1864/populat.pdf>
- g) Policy Determination 3 (PD-3) and Addendum: USAID Policy Guidelines on Voluntary Sterilization (Annex to the USAID Policy Paper on Population Assistance): http://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1864/pd3_annex.pdf

Avortement :

- a) <http://www.usaid.gov/what-we-do/global-health/family-planning/usaid-family-planning-guiding-principles-and-us>

- b) Guidance for Implementing the Siljander Amendment:
<http://www.usaid.gov/documents/1864/usaid-guidance-implementing-siljander-amendment>

VIH/SIDA :

- a) AAPD 12-04: Implementation of the United States Leadership Against HIV/AIDS, Tuberculosis and Malaria Act of 2003, as amended: http://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1868/aapd12_04.pdf

FP/HIV INTEGRATION:

Si des bénéficiaires mènent l'intégration de PF/VIH (et pas seulement recevoir les deux types de financement), les directives suivantes doivent être incluses :

- a) OGAC/PEPFAR General Guidance for specific HIV/AIDS areas, including FP/HIV: <http://www.pepfar.gov/reports/guidance/index.htm>

VMMC:

Si des bénéficiaires mènent des activités VMMC, vous pouvez inclure ce qui suit :

- a) PEPFAR's Best Practices for Voluntary Medical Male Circumcision Site Operations: http://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1864/pepfar_best_practice_for_vmmc_site_operations.pdf

ANNEXE 4 : EXEMPLE DE LISTE DE CONTROLE POUR LA SURVEILLANCE DE CONFORMITE AUX EXIGENCES DE PF DE L'USAID

Instructions: La liste de contrôle suivante doit être utilisée par les organisations pour surveiller leurs programmes de terrain et les partenaires de mise en œuvre annuellement ou quand nécessaire. Il y a quatre sections :

- Section A est un questionnaire à utiliser avec les gestionnaires de programme et /ou le haut personnel de de l'établissement de santé ;
- Section B est une liste de contrôle d'observation à utiliser dans les sites visités ;
- Section C comprend des questions for pour le gestionnaire du projet ; et
- Section D résume les conclusions de la visite et doit être complétée pour toutes les visites de surveillance.

Les Sections A, B, et D doivent être complétées pour toutes les visites d'un site, tandis que la Section C ne doit être complétée que lors d'une rencontre avec le gestionnaire de l'organisation partenaire. Chaque bénéficiaire est encouragé à réviser l'outil en fonction des besoins afin de le rendre aussi utile que possible pour leur milieu.

Date de visite de terrain:

Nom de la personne menant la visite : _____

Bénéficiaire/Nom de l'organisation:

Sources de financement :

Site/Lieu visité : _____

A. RESPECT DES POLITIQUES ET DES REGLEMENTS

Les questions suivantes répondues par l'interrogation du gestionnaire de programme ou la personne charge de l'établissement de santé.

	Conformité de l'Amendement Tiahrt	Oui	Non	N/A	Commentaires
1	Que fait votre établissement de santé / projet pour encourager le personnel à atteindre les résultats du programme? Veuillez décrire.				
2	Le personnel de projet est-il soumis à des quotas?				
3	Votre établissement de santé/projet offre-t-il des incitations au personnel s'ils obtiennent certains résultats ou quotas?				
4	Des incitations monétaires sont-elles offertes aux utilisateurs de PF ?				
5	D'autres types d'incitations sont-elles offertes aux utilisateurs de PF ? Veuillez décrire.				
6	Est-ce que les femmes et les hommes reçoivent des informations et ont accès à des méthodes de PF de leur choix, sûres, efficaces et acceptables ? Quelles sont les méthodes disponibles ?				
7	Est-ce que les utilisateurs de PF sont informés sur toutes les méthodes disponibles ainsi que celles qui sont disponibles par référence ? S'ils préfèrent une méthode par référence, sont-ils accompagnés au site de référence ?				
8	Est-ce que les utilisateurs de PF reçoivent des informations détaillées sur les avantages et les effets secondaires de la méthode contraceptive choisie ?				
9	Qu'advient-il si les décideurs décident de ne pas utiliser une méthode de PF ?				
10	Est-ce que les droits et/ou les avantages sont refusés aux personnes qui ne décident pas d'utiliser une méthode de contraception ?				
11	Est-ce que l'établissement a un moyen d'enregistrer les plaintes du client ? Si oui, y a-t-il des plaintes qui pourraient indiquer ce qui suit : (1) la coercition, (2) le manque d'informations concernant les méthodes de PF disponibles par le prestataire et par référence, et (3) le manque d'informations complètes sur la façon dont la méthode fonctionne, comment utiliser la méthode, des effets secondaires potentiels, et ce qu'il faut faire s'ils ont des effets secondaires.				
12	Est-ce que le point de prestation du distributeur à base communautaire (CBD au niveau établissement)				

	est équipé pour fournir des informations et des services à ceux qui sont analphabètes ou aux personnes handicapées ? Veuillez décrire.				
13	Est-ce que des interprètes sont disponibles et utilisés si nécessaire pour expliquer les informations dans une langue compréhensible par le client ?				
14	Y a-t-il un formulaire de consentement volontaire pour les utilisateurs de PF ?				
15	Quand est ce que le formulaire de consentement volontaire est signé ?				
16	Est-ce que les formulaires de consentement volontaire sont remplis par les prestataires de santé conformément aux directives ?				

B. OBSERVATION DU POINT DE PRESTATION DE SERVICE

La liste de contrôle doit être remplie au cours de la visite d'un établissement de santé ou CBD.

		Oui	Non	N/A	Commentaires
1	Est-ce que les directives sur la planification familiale sont disponibles au point de prestation de service (SDP)—des ressources documentaires pour le prestataire ? Veuillez spécifier le matériel disponible.				
2	Est-ce que le manuel de normes et procédures de logistique est disponible au SDP?				
3	Quels contraceptifs sont dans l'entrepôt ?				
	Préservatifs				
	Contraceptifs oraux (veuillez spécifier lesquels)				
	Injectables (veuillez préciser lesquels)				
	Implants (veuillez préciser lesquels)				
	DIU				
	Autre				
4	Quels matériels d'IEC sont disponibles pour les clients?				
	Brochure sur les méthodes contraceptives				
	Affiches pour l'établissement sur les méthodes de PF				
	Autre				
5	Est-ce que des formulaires de consentement volontaire sont disponibles ?				
6	Est-ce que les directives de contraception sur la chirurgie volontaire sont disponibles ?				
7	Est-ce que les séances de conseils sur la PF ont été observées pour déterminer si des informations complètes et compréhensibles sont fournies aux clients ?				

C. ACTIVITES DE GESTION DU PROGRAMME

Les questions suivantes devraient être administrées aux directeurs de projet de tous sous-bénéficiaires de projet et leurs partenaires d'exécution.

1. Est-ce que les partenaires de projet et le personnel ont été formés sur les exigences de l'USAID pour les programmes de PF ? Si oui, veuillez donner les dates de la formation et les sujets couverts.
2. Veuillez énumérer les noms du personnel clé qui ont terminé le module e-learning sur les exigences de PF de l'USAID. Veuillez inclure la date qu'ils ont terminé le module.

D. RESULTATS DES VISITES

Veuillez remplir ce qui suit pour chaque visite.

1. Quels sont les résultats importants de cette visite ? Veuillez décrire les résultats, les actions nécessaires, qui est responsable de prendre des mesures, et quand.
2. Tout commentaire supplémentaire.



**ADVANCING PARTNERS & COMMUNITIES
JSI RESEARCH & TRAINING INSTITUTE, INC.**

1616 Fort Myer Drive, 16th Floor

Arlington, VA 22209 USA

Phone: 703-528-7474

Fax: 703-528-7480

Web: advancingpartners.org

